

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19341**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'information et de télécommunications

Nouvel intitulé : Technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'information et de télécommunications

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de la défense - Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier (CIN Saint-Mandrier)	Commandant du CIN

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255r Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'information et de télécommunications met en œuvre, entretient et maintient en condition opérationnelle l'ensemble des moyens d'information et les différents systèmes et équipements de communication de l'unité dans laquelle il est affecté.

Au sein de divers services, Service Informatique systèmes, Service Informatique réseaux, Service Télécommunications, ces personnels exercent les fonctions suivantes : Technicien exploitation réseaux ; Technicien télécom ; Adjoint exploitation ; Adjoint au chef de service exploitation des systèmes d'information et de télécommunications ; Technicien de maintenance et exploitation de systèmes d'information et de communication, Technicien en atelier électronique ; Adjoint au chef de service atelier radio. Chargé du tutorat, ils assurent la formation continue en poste des opérateurs élémentaires « systèmes d'information et de télécommunications » de leur équipe en vue de l'accession de ces derniers à des postes de techniciens.

Les capacités attestées :

1. Mise en œuvre et exploitation des équipements et des systèmes d'information et de communication (SIC)

- Configurer, mettre en œuvre et exploiter les systèmes d'information et de communication (SIC).
- Veiller à la sécurité de l'information et de la communication.

2. Installation et maintenance élémentaire préventive et corrective des équipements informatiques et réseaux de transmission de l'information (réseaux informatiques)

- Garantir le maintien en condition opérationnelle des équipements informatiques et réseaux : installer, configurer et maintenir en bon fonctionnement des matériels informatiques mis à disposition des utilisateurs. Garantir la disponibilité opérationnelle des équipements 24H/24.
- Assurer le soutien technique aux utilisateurs : conseil et assistance technique vis-à-vis des utilisateurs. Former les utilisateurs à l'utilisation du matériel informatique (formation individuelle ou en petit groupe)

3. Maintenance élémentaire préventive et corrective des réseaux câblés (filaires)

- Assurer la maintenance élémentaire des réseaux câblés en vue de garantir leur disponibilité opérationnelle 24H/24 : réaliser les opérations de maintenance préventive élémentaire des matériels et équipements de réseaux câblés ; réaliser certaines opérations de maintenance corrective des réseaux câblés.

4. Maintenance élémentaire préventive et corrective des équipements de télécommunication (radio et téléphonie)

- Assurer la maintenance élémentaire des équipements de télécommunication radioélectrique et téléphonique en vue d'assurer leur disponibilité opérationnelle 24H/24 : Réaliser les opérations de maintenance élémentaire préventive et certaines des opérations de maintenance corrective de ces matériels et équipements.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Au sein des organismes de soutien de la Défense, d'organismes interarmées, dans les instances internationales (OTAN) ou à bord des navires de la Marine nationale, le technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'information et de télécommunications est employé au sein d'un des services suivants :

- service Informatique systèmes, pour la configuration et la maintenance des ordinateurs de type PC ;
- service Informatique réseaux, pour l'exploitation et la maintenance des réseaux de téléinformatique ;
- service Télécommunications, pour l'exploitation et la maintenance des équipements et systèmes de communication (radio, téléphonie).

Technicien de maintenance Télécom ; maintenicien en systèmes et réseaux ; technicien d'exploitation du système d'information ; technicien en maintenance informatique ; maintenance électrique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1305 : Installation et maintenance électronique

I1309 : Maintenance électrique

F1605 : Montage de réseaux électriques et télécoms

I1307 : Installation et maintenance télécoms et courants faibles

Réglementation d'activités :

Décret N° 2010-1118 du 22/09/2010 relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage. UTE C 18510 – Recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique.

Justifier d'une formation à la prévention du risque électrique dans le domaine de la basse tension datant de moins de trois ans (Mention APTE BT/HO ou équivalent civil).

Instruction 302143/DEF/SGA/DFP/PER/5 relative à la protection des personnes contre les effets des champs électromagnétiques émis par les équipements ou installations relevant du ministère de la Défense du 18/08/2003.

L'obtention du statut militaire est exigée par le ministère de la Défense pour exercer cet emploi en tant que militaire.

Réglementation relative à la protection du secret :

Arrêté du 30/11/2011 portant approbation de l'instruction générale interministérielle sur la protection du secret de la défense nationale.

Instruction N° 900/DEF/CAB du 26/01/2012 relative à la protection du secret de la défense nationale au sein du ministère de la défense.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les compétences sont évaluées par des mises en situation reconstituées (plateformes de simulation), des récits d'expérience, des entretiens avec des professionnels.

1. Mise en œuvre et exploitation des équipements et des systèmes d'information et de communication (SIC)

- Configurer, mettre en œuvre et exploiter les systèmes d'information et de communication (SIC).
- Veiller à la sécurité de l'information et de la communication.

2. Installation et maintenance élémentaire préventive et corrective des équipements informatiques et réseaux de transmission de l'information (réseaux informatiques)

- Garantir le maintien en condition opérationnelle des équipements informatiques et réseaux : installer, configurer et maintenir en bon fonctionnement des matériels informatiques mis à disposition des utilisateurs. Garantir la disponibilité opérationnelle des équipements 24H/24.
- Assurer le soutien technique aux utilisateurs : conseil et assistance technique vis-à-vis des utilisateurs. Former les utilisateurs à l'utilisation du matériel informatique (formation individuelle ou en petit groupe).

3. Maintenance élémentaire préventive et corrective des réseaux câblés (filaires)

- Assurer la maintenance élémentaire des réseaux câblés en vue de garantir leur disponibilité opérationnelle 24H/24 ; réaliser les opérations de maintenance préventive élémentaire des matériels et équipements de réseaux câblés ; réaliser certaines opérations de maintenance corrective des réseaux câblés.

4. Maintenance élémentaire préventive et corrective des équipements de télécommunication (radio et téléphonie)

- Assurer la maintenance élémentaire des équipements de télécommunication radioélectrique et téléphonique en vue d'assurer leur disponibilité opérationnelle 24H/24 ; Réaliser les opérations de maintenance élémentaire préventive et certaines des opérations de maintenance corrective de ces matériels et équipements.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		- Directeur des cours - président - 5 cadres d'instruction - membres
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		1 président, 2 professionnels, 2 formateurs.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Pré-requis pour la certification de chef d'équipe d'exploitation et de maintenance de systèmes d'information et de télécommunication(niveau III).	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Opérateur spécialiste des systèmes d'information et de télécommunication " avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'information et de télécommunications" avec effet au 21 avril 2012, jusqu'au 09 août 2019.

Ce titre correspond à la fusion des deux certifications suivantes :

Technicien d'exploitation de réseaux de télécommunication

Arrêté du 28 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation jusqu'au 1er juin 2003.

Arrêté du 22 juillet 1999 publié au Journal Officiel du 30 juillet 1999 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien d'exploitation de réseaux de télécommunication', niveau IV.

Arrêté du 2 octobre 1995 publié au Journal Officiel du 18 octobre 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BAT Transmetteur', niveau V (Ancien intitulé : 'CFOM télécommunication, branche Télécommunication' jusqu'au 7 novembre 1975).

Technicien de maintenance et d'exploitation en télécommunications option réseau hertzien, option câble

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 26 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation jusqu'au 1er juin 2003

Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien de maintenance et exploitation en télécommunications, option câble, option réseau hertzien', niveau IV. Anciens intitulés : BAT de transfiliste ; BAT de radiotélégraphiste.

Arrêté du 5 décembre 1994 publié au Journal Officiel du 18 décembre 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BAT de transfiliste', niveau IV et 'BAT de radiotélégraphiste', niveau IV.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BAT transfiliste', niveau V et 'BAT radiotélégraphiste', niveau V.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 60 titulaires de la certification par an.

Autres sources d'information :

www.defense.gouv.fr

www.etremarin.fr.

www.defense.gouv.fr/marine

www.defense-mobilite.fr

Lieu(x) de certification :

Ministère de la défense - Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier (CIN Saint-Mandrier) : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Var (83) [Toulon - Saint-Mandrier]

MINISTERE DE LA DEFENSE - MARINE NATIONALE

BCRM Toulon - Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier, BP 500 - 83800 TOULON CEDEX 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

MINISTERE DE LA DEFENSE - MARINE NATIONALE

BCRM Toulon - Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier, BP 500 - 83800 TOULON CEDEX 9

Historique de la certification :

Anciens libellés : - BAT Transmetteur, niveau V

- CFOM télécommunication, branche Télé-communication, jusqu'au 7 novembre 1975 (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)

- BAT transfiliste, niveau V, jusqu'au 18 décembre 1994 (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)

- BAT radiotélégraphiste, niveau V, jusqu'au 18 décembre 1994 (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)

- BAT de transfiliste, niveau IV (Arrêté du 5 décembre 1994 publié au Journal Officiel du 18 décembre 1994)

- BAT de radiotélégraphiste, niveau IV (Arrêté du 5 décembre 1994 publié au Journal Officiel du 18 décembre 1994)

Certification précédente : Opérateur spécialiste des systèmes d'information et de télécommunication

Certification suivante : Technicien d'exploitation et de maintenance des systèmes d'information et de télécommunications